



"Soutenir l'innovation pédagogique : l'accompagnement comme moteur de transformation"

*Met en avant la fonction motrice et
transformatrice de l'accompagnement.*



SOMMAIRE

I. Introduction générale.....	2
1. Objectif du guide.....	2
2. Publics visés.....	4
3. Principes généraux et fondateurs de l'accompagnement de l'innovation pédagogique ; « le cadre capacitant ».....	5
3.1. La « sécurisation » des porteurs de projet dans leur démarche de projet.....	5
3.2. Les postures professionnelles des accompagnements.....	6
3.3. L'installation de valeurs partagées au service d'un projet collectif.....	7
II. La démarche d'accompagnement en 4 étapes clés.....	8
1. Identifier les besoins en accompagnement.....	8
1.1. Besoin d'accompagnement individuel (formation, tutorat, mentorat...).....	8
1.2. Besoin d'accompagnement collectif (animation d'équipe, réunion d'établissement, mobilisation de réseau...).....	9
1.3. Besoin d'accompagnement territorial ou systémique (financement...).....	10
2. Appréhender la typologie des accompagnements et leur contexte de mise en œuvre.....	11
2.1. L'accompagnement de proximité.....	11
2.2. L'accompagnement institutionnel.....	12
2.3. L'accompagnement par la recherche.....	13
2.4. L'accompagnement hybride ou à distance.....	14
2.5. Une combinaison contextuelle et dynamique.....	15
3. Mobiliser des outils, des ressources, des techniques.....	16
3.1. Outils d'analyse et de suivi de projet.....	16
Exemples concrets :.....	16
3.2. Outils de réflexivité individuelle et collective.....	17
Exemples concrets :.....	17
3.3. Ressources de formation et de collaboration.....	18
Exemples concrets :.....	18
4. Évaluer l'accompagnement de l'innovation pédagogique.....	19
4.1. Pourquoi évaluer l'accompagnement ?.....	19
4.2. Que peut-on évaluer ?.....	20
4.3. Comment évaluer ?.....	21
Outils et méthodes mobilisables :.....	21
III. Des exemples de pratiques d'accompagnement inspirantes dans le cadre de projet Erasmus plus.....	22
IV. Annexes.....	23

I. Introduction générale

1. Objectif du guide

Ce guide a donc pour ambition de fournir un cadre structurant, clair et partagé pour accompagner l'innovation pédagogique dans les établissements scolaires. Il s'inscrit dans une dynamique de coopération éducative, en valorisant l'engagement des acteurs de terrain et en soutenant leurs initiatives. Loin d'imposer une norme, il propose des repères méthodologiques, des ressources concrètes et des outils pratiques afin d'encourager des démarches singulières, contextualisées et durables. Il vise aussi à favoriser une culture de l'innovation fondée sur la collaboration, la réflexivité et l'évaluation continue. Il s'agit donc de :

- Proposer un cadre structurant et partagé pour l'accompagnement de l'innovation pédagogique dans une perspective de coopération éducative.
- Outiller les acteurs pour concevoir, mettre en œuvre, accompagner et évaluer des projets pédagogiques innovants.

2. Publics visés

Le guide s'adresse à un large éventail d'acteurs du système éducatif, directement ou indirectement impliqués dans les dynamiques d'innovation. Les enseignants porteurs de projets y trouveront des appuis concrets pour structurer, faire vivre et valoriser leurs démarches. Les formateurs et accompagnateurs pédagogiques pourront s'en servir comme ressource pour adapter leur posture et enrichir leurs interventions. Les cadres et institutionnels y puiseront des éléments de pilotage, de lisibilité stratégique et de mise en réseau. Enfin, les partenaires de l'éducation – collectivités, associations, fondations, entreprises – pourront s'y référer pour mieux comprendre les logiques d'accompagnement et contribuer efficacement à l'écosystème de l'innovation. Il s'agit donc :

- **Professeurs porteurs de projets** : enseignants engagés dans des démarches innovantes.
- **Formateurs et accompagnateurs pédagogiques** : animateurs de formation continue, conseillers pédagogiques, tuteurs, référents.
- **Institutionnels** : inspecteurs, chefs d'établissement, cadres éducatifs, responsables de politiques éducatives.
- **Partenaires de l'éducation** : collectivités territoriales, associations, fondations, mécènes, acteurs du monde économique.

3. Principes généraux et fondateurs de l'accompagnement de l'innovation pédagogique ; « le cadre capacitant »

3.1. La « sécurisation » des porteurs de projet dans leur démarche de projet.

L'innovation suppose une prise de risque, souvent en tension avec les routines institutionnelles. Il est donc essentiel de sécuriser les porteurs de projet, en leur offrant un environnement propice à l'expérimentation. Cela passe par un cadre bienveillant, reconnaissant les tâtonnements comme moteurs d'apprentissage, mais aussi par un accompagnement structuré qui rassure sans brider. Cette sécurisation favorise la prise d'initiative, l'engagement dans la durée et la montée en compétences, conditions essentielles à l'ancrage de l'innovation dans les pratiques professionnelles

La sécurisation vise à offrir un environnement rassurant et structurant, permettant aux innovateurs de prendre des risques calculés tout en bénéficiant du soutien nécessaire pour développer leurs idées en toute confiance. Elle favorise également le renforcement des compétences et des ressources pour que les porteurs d'innovation puissent s'épanouir dans leur démarche.

I 3.1



AUDIO

VIDEO

DOCUMENT

SCHEMA

SITEWEB



3.2.Les postures professionnelles des accompagnements.

Les professionnels d'accompagnement adoptent une posture d'écoute active, de facilitation et de co-construction, afin de soutenir efficacement les porteurs d'innovation tout en respectant leur autonomie et leur créativité. Ils agissent comme des catalyseurs, encourageant la réflexion, la collaboration et la responsabilisation.

Accompagner ne signifie pas diriger. Cela implique une posture professionnelle spécifique, fondée sur l'écoute active, la reconnaissance de l'expertise des praticiens et le respect de leur autonomie. L'accompagnateur agit comme un facilitateur : il stimule la réflexion critique, encourage la créativité, et crée les conditions d'un dialogue professionnel fécond. Cette posture nécessite des compétences relationnelles, une capacité d'analyse et une connaissance fine des enjeux pédagogiques et organisationnels.

I 3.2



AUDIO



VIDEO



DOCUMENT



SCHEMA



SITEWEB



3.3. L'installation de valeurs partagées au service d'un projet collectif.

Le succès de l'innovation pédagogique repose sur des valeurs communes telles que la confiance, la solidarité, la bienveillance et l'ouverture d'esprit, qui renforcent la cohésion et l'engagement de tous les acteurs impliqués dans le projet. Ces valeurs favorisent un climat de travail positif, propice à l'émergence d'idées innovantes et à leur pérennisation.

Toute démarche d'innovation pédagogique durable repose sur des valeurs partagées, explicites et vécues au quotidien. La confiance mutuelle, la solidarité professionnelle, la bienveillance dans les échanges et l'ouverture aux autres sont autant de leviers pour créer une culture commune propice à l'expérimentation. Ces valeurs doivent irriguer l'ensemble du processus d'accompagnement : elles en sont à la fois les fondements et les fruits. En installant un projet collectif autour de ces principes, on favorise l'adhésion, la résilience face aux obstacles et la pérennisation des changements engagés.

I 3.3



AUDIO



VIDEO



DOCUMENT



SCHEMA



SITEWEB



II. La démarche d'accompagnement en 4 étapes clés

1. Identifier les besoins en accompagnement

1.1. Besoin d'accompagnement individuel (formation, tutorat, mentorat...).

L'identification des besoins individuels est la première étape d'un accompagnement pertinent. Chaque porteur de projet a un parcours, une expérience, des attentes et des freins spécifiques. Le recours à des outils de diagnostic (entretiens, questionnaires, auto-positionnement) permet de construire un accompagnement sur-mesure, fondé sur la reconnaissance de la singularité de chacun. Cet accompagnement peut se traduire par un appui technique, une formation ciblée, un tutorat ou un mentorat, afin d'aider l'enseignant à passer de l'intention à l'action, en toute confiance.

Des outils et de techniques de diagnostic permettent d'évaluer précisément les compétences, les attentes et les difficultés de chaque porteur d'innovation afin de lui proposer un accompagnement personnalisé adapté à ses besoins spécifiques. Cela garantit que l'aide apportée, qu'il s'agisse de formation, de tutorat ou de mentorat, soit pertinente et efficace pour favoriser le développement de ses projets.

II 1.1



AUDIO



VIDEO



DOCUMENT



SCHEMA



SITEWEB



1.2. Besoin d'accompagnement collectif (animation d'équipe, réunion d'établissement, mobilisation de réseau...).

L'innovation est rarement le fruit d'un travail isolé : elle s'enracine dans des dynamiques collectives. Identifier les besoins d'un groupe (équipe disciplinaire, cycle, établissement) permet d'ajuster les actions d'accompagnement au plus près des réalités collaboratives. Cela peut passer par des formations d'équipe, des séminaires de co-construction ou des temps de régulation collective. Cette approche favorise l'alignement des représentations, la circulation des idées et le développement d'un leadership partagé.

Un diagnostic approfondi des dynamiques d'équipe et des enjeux collectifs permet d'identifier les besoins en animation, en cohésion ou en mobilisation, afin de concevoir des actions d'accompagnement adaptées. Cela favorise une meilleure synergie entre les acteurs et renforce la cohérence des efforts collectifs pour soutenir l'innovation pédagogique.

II 1.2



AUDIO

VIDEO

DOCUMENT

SCHEMA

SITEWEB



1.3. Besoin d'accompagnement territorial ou systémique (financement...).

À une autre échelle, l'innovation peut s'inscrire dans un projet d'établissement, de bassin ou même de territoire. L'analyse des ressources et contraintes systémiques (politiques locales, dispositifs de soutien, réseaux existants) est alors indispensable pour identifier les marges de manœuvre. Cet accompagnement peut viser la recherche de financements, la mise en réseau d'acteurs, ou l'inscription dans des dynamiques de transformation plus larges. Il permet de renforcer l'impact des projets et leur capacité à faire évoluer l'environnement éducatif dans lequel ils s'insèrent.

L'analyse du contexte territorial et des ressources disponibles, via un diagnostic précis, permet d'identifier les leviers et les obstacles au développement de l'innovation. Cela facilite la mise en place d'un accompagnement systémique, notamment en matière de financement ou de partenariat, pour assurer la pérennité et l'impact du projet à l'échelle territoriale.

II 1.3



AUDIO



VIDEO



DOCUMENT



SCHEMA



SITEWEB

2. Appréhender la typologie des accompagnements et leur contexte de mise en œuvre

L'accompagnement de l'innovation n'est pas monolithique : il prend des formes variées, qui répondent à des contextes, des objectifs et des temporalités différents. Connaître cette diversité permet d'ajuster les modalités d'intervention, d'éviter les effets d'uniformisation, et de proposer des dispositifs pertinents. Cette typologie repose sur l'idée que l'accompagnement est une ingénierie relationnelle et organisationnelle, qui mobilise des leviers différents selon les besoins identifiés et les ressources disponibles. Une bonne lecture contextuelle est la clé d'une stratégie d'accompagnement réussie.

L'accompagnement de l'innovation pédagogique ne peut être envisagé comme un modèle unique. Il se déploie selon une variété de formes, en réponse à la diversité des contextes éducatifs, des cultures professionnelles, des besoins des acteurs et des objectifs des projets. Il s'inscrit dans une dynamique évolutive, souvent contextuelle, et mobilise des ressources humaines, institutionnelles, scientifiques et numériques. On peut ainsi identifier plusieurs types d'accompagnements, chacun ayant ses caractéristiques propres, mais **pouvant être articulés ou combinés selon les situations**. Cette typologie n'est **ni exclusive ni exhaustive**, mais elle offre un cadre de lecture utile pour comprendre les modalités d'accompagnement existantes et réfléchir à leur mobilisation stratégique.

2.1. L'accompagnement de proximité.

C'est un accompagnement direct, souvent assuré par des pairs, des formateurs ou des référents pédagogiques. Il repose sur une **relation de confiance, de régularité et de réciprocité**, qui permet d'installer un **suivi individualisé**, adapté aux réalités professionnelles des enseignants et à leurs besoins concrets. Cet accompagnement, ancré dans le terrain, est particulièrement efficace pour soutenir l'expérimentation, encourager la prise d'initiative et nourrir la réflexion pédagogique dans le quotidien de la classe.

II 2.1



AUDIO



VIDEO



DOCUMENT



SCHEMA



SITEWEB



2.2. L'accompagnement institutionnel.

Porté par des **acteurs du système éducatif** (inspecteurs, directions d'établissement, services académiques ou ministériels), cet accompagnement vise à **mettre en cohérence les projets d'innovation avec les orientations stratégiques** de l'institution. Il assure un **cadre légitime**, facilite l'inscription des initiatives dans les priorités éducatives et peut favoriser la diffusion ou la généralisation des innovations. Il joue aussi un rôle de **médiation** entre les niveaux de pilotage et les initiatives locales.

II 2.2



AUDIO

VIDEO

DOCUMENT

SCHEMA

SITEWEB



2.3. L'accompagnement par la recherche.

Il s'appuie sur une **coopération entre praticiens et chercheurs**, dans une logique d'**enquête partagée, d'analyse réflexive et de production de savoirs professionnels**. Cet accompagnement permet de documenter les démarches innovantes, d'en interroger les effets, et de nourrir les pratiques par une compréhension plus fine des processus d'enseignement et d'apprentissage. Il contribue à l'**élévation du niveau de preuve**, tout en renforçant les capacités d'auto-évaluation des équipes.

II 2.3



AUDIO



VIDEO



DOCUMENT



SCHEMA



SITEWEB



2.4. L'accompagnement hybride ou à distance.

Grâce aux outils numériques, cet accompagnement permet de **maintenir un lien souple, accessible et continu**, notamment dans les territoires isolés ou pour des équipes aux disponibilités contraintes. Il peut prendre la forme de **formations en ligne, de webinaires, de communautés virtuelles de pratiques**, ou encore de suivi à distance par des accompagnateurs. Il favorise l'**entraide entre pairs**, la mutualisation des expériences, et offre une **modularité précieuse** pour accompagner les projets dans la durée.

II 2.4



AUDIO



VIDEO



DOCUMENT



SCHEMA



SITEWEB



2.5. Une combinaison contextuelle et dynamique.

Ces différentes formes d'accompagnement ne s'excluent pas mutuellement. Bien au contraire, elles peuvent se combiner de manière complémentaire selon les besoins des équipes, les ressources disponibles, les enjeux du territoire ou encore le degré de maturité des projets. Un accompagnement de proximité peut s'appuyer sur un cadre institutionnel structurant, être enrichi par un regard de la recherche, et prolongé à distance par des dispositifs numériques. Il est essentiel de penser l'accompagnement comme un processus évolutif, contextualisé et adaptable, dans lequel les acteurs trouvent appui, légitimité, reconnaissance, mais aussi des espaces de dialogue, de co-construction et de développement professionnel.

II 2.5



AUDIO



VIDEO



DOCUMENT



SCHEMA



SITEWEB



3. Mobiliser des outils, des ressources, des techniques

Un accompagnement efficace s'appuie sur des outils concrets, qui permettent de structurer la démarche, d'objectiver les avancées, de soutenir la réflexion et de mutualiser les ressources. Ces outils ne sont pas à appliquer mécaniquement : ils doivent être choisis, adaptés et parfois co-construits avec les acteurs. Ils visent à professionnaliser la conduite de projet, tout en respectant la singularité des démarches. La mobilisation de ces ressources est un facteur essentiel pour instaurer une culture du pilotage collaboratif et de l'amélioration continue.

3.1. Outils d'analyse et de suivi de projet.

Permettent de structurer les étapes du projet innovant, d'en clarifier les objectifs, et d'assurer un suivi rigoureux de sa mise en œuvre et de ses ajustements. Ces outils permettent aux équipes de piloter l'innovation de manière structurée, en clarifiant les intentions, les ressources, les étapes et les indicateurs de réussite. Ils facilitent également les ajustements en cours de route.

Exemples concrets :

- **Canvas de projet (ou canevas d'innovation pédagogique)** : outil visuel synthétique qui permet de poser les bases d'un projet (besoins identifiés, objectifs, acteurs impliqués, ressources, étapes clés, indicateurs d'évaluation). Il peut être utilisé en atelier collaboratif.
- **Diagramme de Gantt** : pour planifier les différentes phases du projet, assigner les responsabilités et suivre les échéances.
- **Fiche de suivi et d'auto-évaluation de projet** : utilisée à intervalles réguliers pour faire le point sur l'avancement, identifier les obstacles et ajuster les actions.
- **Journal de bord de projet** : un document partagé où les membres de l'équipe consignent les étapes franchies, les décisions prises, les réussites, les erreurs et les questions ouvertes

II 3.1



AUDIO



VIDEO



DOCUMENT



SCHEMA



SITEWEB



3.2.Outils de réflexivité individuelle et collective.

Favorisent la prise de recul des porteurs de projet et des équipes, en stimulant l'analyse des pratiques, la verbalisation des expériences et l'apprentissage professionnel continu. Ils ont pour objectif de développer une posture réflexive, d'ancrer les apprentissages issus de l'expérience et de favoriser une évolution consciente des pratiques professionnelles.

Exemples concrets :

- **Entretiens de retour sur expérience (REX) :**

réalisés entre pairs, avec un accompagnateur ou un chercheur, pour analyser une séquence pédagogique ou un moment-clé du projet.

- **Photolangage ou cartes métaphoriques :**

supports visuels permettant aux participants d'exprimer symboliquement leurs ressentis et représentations en lien avec l'innovation.

- **Carnet de bord réflexif personnel :**

utilisé par chaque porteur de projet pour consigner ses impressions, évolutions, questionnements et découvertes au fil du temps.

- **Cercle de dialogue ou d'analyse de pratiques professionnelles :**

espace collectif et sécurisé où les membres de l'équipe partagent une situation vécue, l'analysent ensemble selon une méthodologie structurée (ex. : méthode Balint, GEASE, etc.).

II 3.2



AUDIO

VIDEO

DOCUMENT

SCHEMA

SITEWEB



3.3. Ressources de formation et de collaboration.

Englobent les supports pédagogiques, les modules de formation, les espaces d'échange ou les plateformes numériques facilitant le développement des compétences et le travail en réseau. Ces outils soutiennent le développement professionnel des acteurs de l'innovation et renforcent les dynamiques collectives grâce à la mutualisation et au travail en réseau.

Exemples concrets :

- **Modules de formation hybrides (présentiel/distanciel)** : centrés sur des compétences-clés pour innover (gestion de projet, évaluation, créativité pédagogique, etc.), proposés par les services académiques ou des universités partenaires.
- **MOOC et webinaires spécialisés** : permettant un accès libre et asynchrone à des apports théoriques ou à des témoignages inspirants d'acteurs de terrain.
- **Communautés de pratiques en ligne (via Moodle, Teams, Discord, etc.)** : plateformes où les porteurs de projet peuvent échanger, poser des questions, partager des ressources ou co-construire des outils.
- **Banques de ressources pédagogiques collaboratives** : référentiels de fiches pratiques, vidéos, tutoriels ou scénarios pédagogiques issus de projets antérieurs (ex. : sites académiques, BRNE, Réseau Canopé, etc.).

II 3.3



AUDIO

VIDEO

DOCUMENT

SCHEMA

SITEWEB



4. Évaluer l'accompagnement de l'innovation pédagogique

L'évaluation de l'accompagnement est une dimension essentielle pour **garantir la pertinence, l'efficacité et l'amélioration continue** des dispositifs mis en place. Elle ne se réduit pas à une mesure de conformité ; elle permet une **lecture qualitative et évolutive** des dynamiques d'innovation, tout en soutenant la professionnalisation des acteurs impliqués.

4.1. Pourquoi évaluer l'accompagnement ?

L'évaluation permet de sortir d'une logique de pilotage intuitif pour aller vers une démarche fondée sur des indicateurs partagés, des retours d'expérience et une régulation continue. Elle n'est pas un jugement mais un levier d'amélioration, d'apprentissage collectif et de reconnaissance. En rendant visibles les réussites comme les difficultés, elle valorise l'engagement des acteurs et légitime les ressources mobilisées. C'est également un outil de plaidoyer en faveur de politiques éducatives plus ouvertes à l'expérimentation et à l'agilité.

- **Pour en garantir la qualité** : l'évaluation permet de vérifier si les modalités d'accompagnement répondent réellement aux besoins des porteurs de projets.
- **Pour ajuster les pratiques** : elle fournit des points d'appui pour réorienter, compléter ou renforcer l'accompagnement en cours de projet.
- **Pour valoriser les actions** : en mettant en évidence les effets positifs (individuels et collectifs), elle contribue à la reconnaissance du travail accompli.
- **Pour capitaliser** : elle permet de construire des référentiels de pratiques, des enseignements transférables, et d'alimenter les politiques éducatives à l'échelle locale ou nationale.

II 4.1



AUDIO



VIDEO



DOCUMENT



SCHEMA



SITEWEB



4.2. Que peut-on évaluer ?

L'évaluation ne se limite pas à mesurer des résultats chiffrés. Elle s'intéresse aux effets profonds de l'accompagnement : changements de pratiques, sentiment de compétence, renforcement des collaborations, impacts sur les apprentissages des élèves. Elle interroge aussi la qualité du dispositif d'accompagnement lui-même : son accessibilité, sa clarté, son adaptabilité. Cette approche multi-niveau permet une lecture fine des dynamiques en jeu, et favorise une capitalisation des expériences utile à d'autres projets. L'évaluation peut porter sur différents niveaux :

- **Les effets de l'accompagnement :**

sur le développement professionnel des porteurs de projet, l'évolution de leurs pratiques, leur engagement, ou la transformation de l'environnement pédagogique.

- **La qualité du dispositif :**

pertinence des outils, lisibilité du cadre, qualité des interactions entre accompagnateurs et accompagnés, régularité du suivi, adaptation au contexte.

- **Les processus d'accompagnement :**

dynamique de collaboration, place de la réflexivité, temporalité, articulation entre accompagnement et pilotage.

- **Les impacts indirects :**

mobilisation de la communauté éducative, influence sur les apprentissages des élèves, effet d'entraînement sur d'autres acteurs ou structures.

II 4.2



AUDIO



VIDEO



DOCUMENT



SCHEMA



SITEWEB

4.3. Comment évaluer ?

L'évaluation requiert des méthodologies diversifiées, adaptées à la complexité des situations éducatives. Elle peut combiner des approches qualitatives (entretiens, récits de pratique) et des outils plus standardisés (grilles d'analyse, questionnaires). L'essentiel est qu'elle soit participative, intégrée dès le départ au projet, et orientée vers l'action. Elle doit produire du sens pour les acteurs, leur offrir des points d'appui pour agir, et nourrir une culture professionnelle fondée sur l'analyse critique et l'apprentissage partagé. L'évaluation de l'accompagnement nécessite des **méthodes souples, participatives et qualitatives**, à même de prendre en compte la complexité des projets innovants.

Outils et méthodes mobilisables :

- **Entretiens individuels ou collectifs** avec les porteurs de projet et les accompagnateurs.
- **Questionnaires** sur la satisfaction, les perceptions d'évolution, les besoins non couverts.
- **Grilles d'analyse ou d'auto-positionnement** co-construites, permettant d'objectiver les avancées ou les points de vigilance.
- **Récits de pratiques ou monographies de projet**, valorisant les expériences vécues et les apprentissages collectifs.
- **Feedbacks réguliers et itératifs**, intégrés aux étapes du projet, dans une logique de régulation continue.

II 4.3



AUDIO

VIDEO

DOCUMENT

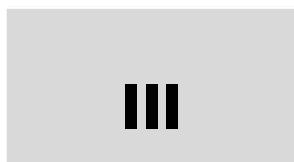
SCHEMA

SITEWEB



III. Des exemples de pratiques d'accompagnement inspirantes dans le cadre de projet Erasmus plus.

Les pratiques inspirantes sont des expériences pédagogiques ou des démarches d'accompagnement particulièrement pertinentes, créatives ou efficaces, qui ont été mises en œuvre dans des contextes réels et qui peuvent être transposées, adaptées ou enrichies par d'autres acteurs. Elles ne sont pas des "modèles à reproduire", mais des sources d'inspiration qui montrent concrètement comment surmonter des défis, mobiliser une équipe ou transformer des pratiques au service des apprentissages.



AUDIO

VIDEO

DOCUMENT

SCHEMA

SITEWEB



IV. Annexes

- Glossaire
- Références et ressources utiles